



Commission d'experts techniques 2019

La Commission d'experts techniques (CTE) se réunit pour sa douzième session les 12 et 13 juin 2019 à Berne.

Conformément à [l'ordre du jour provisoire](#), la Commission va se prononcer sur l'adoption des modifications apportées à la Spécification du registre national des véhicules et à l'appendice I de la prescription technique uniforme concernant les applications télématiques au service du fret (PTU ATF).

Elle se penchera ensuite sur l'évolution du registre centralisé de l'UE et sur ses conséquences pour les registres nationaux des véhicules de l'OTIF.

Les participants vont également avoir l'occasion de discuter et d'adopter le programme de travail de la CTE pour 2019 et 2020. Ce programme de travail comprend d'une part une stratégie pour l'alignement des PTU sur les spécifications techniques d'interopérabilité révisées au sein de l'Union européenne en 2019, et d'autre part les préparatifs en vue de l'élaboration des annexes de l'appendice H à la COTIF.

La Commission d'experts techniques (CTE) de l'OTIF permet aux États membres de travailler sur l'interopérabilité et l'harmonisation technique dans le domaine ferroviaire. La CTE couvre également le développement de procédures uniformes d'admission technique de matériel destiné à être utilisé dans le trafic international. Elle valide, adopte et développe les prescriptions techniques uniformes (PTU) relatives au matériel ferroviaire utilisé en trafic international dans le cadre de l'OTIF.